

CONCOURS DE LA CHANSON FRANCOPHONE 2021

« Je chante en français »



[Règlement](#)

1. Modalités de participation

Le concours est constitué de deux catégories : catégorie Junior (13 - 17 ans) et catégorie Sénior (18 - 28 ans).

Ce concours est destiné exclusivement aux chanteurs amateurs qui apprennent ou ont appris le français et qui ne possèdent pas la nationalité d'un pays francophone.

Ce concours se déroulera du 2 mars 2021 au 22 mars 2021 à 23h59, heure de Belgrade. Toute inscription ou dépôt après cette date à minuit seront refusés. **La participation au concours s'effectue exclusivement sur Instagram** en envoyant les vidéos à [@jechanteenfrançais2021](#). Les vidéos seront ensuite publiées sur la page Instagram du concours. Un candidat ne peut envoyer qu'une seule vidéo par concours.

L'annonce des résultats se fera le 31 mars.

2. Production attendue

Les participants interpréteront une chanson en langue française de leur choix. Une attention particulière sera donnée aux chansons d'origine francophone et non les chansons anglophones traduites en langue française. Chaque participant enregistre une vidéo de son interprétation de la chanson. La chanson peut être interprétée sur une matrice ou a capella. Toute vidéo comportant des propos haineux ou discriminatoires sera automatiquement disqualifiée.

3. Critères d'évaluation

Seront évaluées :

- l'interprétation
- la créativité, le choix et l'originalité de la chanson
- la qualité vocale
- la qualité linguistique des candidats

4. Le Jury

Le jury sera composé de Bojan Z, Jean-Luc Oesch (Premier conseiller de l'Ambassade de Suisse) et d'Emilija Andrejevic (professeur de français de l'Institut Français).

5. Les Prix

1er Prix Junior : une enceinte JBL

1er Prix Senior : une tablette

6. Droits d'auteurs et droit à l'image

Les participants affirment que le clip vidéo qu'ils présentent est une production originale. Les vidéos envoyées à **@jehanteenfrancais2021** ne seront pas utilisées, reproduites ou diffusées sans autorisation expresse des candidats ou de leurs responsables légaux s'ils sont mineurs.

7. Données personnelles

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification de limitation ou de portabilité des données le concernant... Les données personnelles collectées sont conservées pendant la durée strictement nécessaire aux finalités poursuivies telles qu'énoncées, et ce conformément à la réglementation informatique et libertés et à la Réglementation Générale de Protection des Données (RGPD), en vigueur depuis le 25 mai 2018.

8. Litiges

Le présent règlement est soumis à la réglementation française. Si l'une des clauses venait à être considérée comme nulle, les autres clauses et le règlement lui-même continueraient à s'appliquer.

9. Contact

Institut français de Serbie - Belgrade	Alexandra Maljean cm.educatif@institutfrancais.rs
--	--